

Chaudronnier / Chaudronnière



Description du métier

- **Fabrique, construit, assemble, monte, démolit et entretient toute une gamme de vaisseaux, de réservoirs, de tours et de chaudières ;**
- **Applique des procédés de gréage, de boulonnage, d'oxycoupage, de soudage et d'assemblage de matériaux composites.**

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en chaudronnerie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier ;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées aux propriétés physiques de l'acier et des gaz, à l'application des procédés de soudage, à la lecture de plans et de devis, ainsi qu'à l'application des notions de mathématique et de géométrie ;
- Avoir une bonne condition physique (être en mesure de travailler dans des positions inconfortables) et une bonne dextérité manuelle ;
- Être capable de travailler en hauteur ;
- Être minutieux ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail ;
- Pouvoir se déplacer en région éloignée.

Salaires annuels moyens*

Apprenti**	52 814 \$
Compagnon***	58 760 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	73 688 \$
Proportion****	75 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

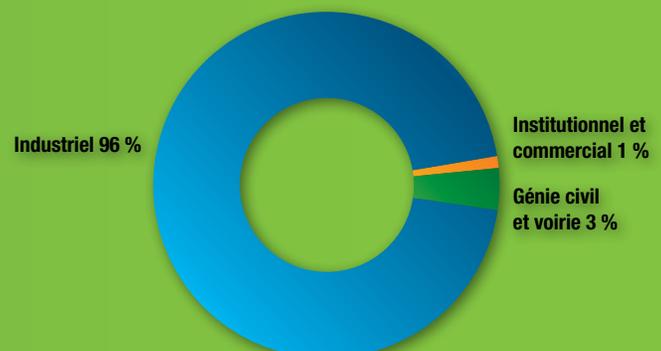
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	23	13

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	24,26 \$	24,27 \$	22,71 \$
2 ^e période	28,30 \$	28,32 \$	26,50 \$
3 ^e période	34,37 \$	34,38 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,45 \$	37,85 \$

* Salaire en avril 2019.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Le nombre de chaudronniers actifs a légèrement augmenté en 2018, pour atteindre 732 travailleurs. Les chaudronniers travaillent presque uniquement dans le secteur industriel;
- La part de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre est la plus élevée dans le métier de chaudronnier, comparativement aux autres métiers de la construction. En 2018, 3 chaudronniers sur 4 ont travaillé à l'extérieur de la région où ils résident. Ils ont été embauchés par 61 employeurs;
- En 2018, 13 apprentis sont entrés dans l'industrie de la construction pour la première fois. C'est 10 de moins par rapport à la moyenne des 4 dernières années (23). Un apprenti chaudronnier touche un salaire moyen de 52 800 \$, au cours de sa première année de travail. Un compagnon faisant 500 heures ou plus gagne, en moyenne, un salaire annuel de 73 700 \$;
- Les perspectives d'emploi pour les chaudronniers sont bonnes. L'emploi est en forte hausse, et on constate un important vieillissement des travailleurs. Soulignons cependant qu'une partie des besoins de main-d'œuvre pourrait être comblée par des travailleurs actuellement disponibles sur le marché du travail.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Chaudronnerie (5356)

Durée de la formation : 1 290 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	14
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	89
Côte-Nord	26
Estrie	39
Île de Montréal	35
Laval-Laurentides-Lanaudière	146
Mauricie-Bois-Francs	94
Montérégie	108
Outaouais	4
Québec	83
Saguenay-Lac-Saint-Jean	92
Extérieur et Baie-James	2
Total	732

Nombre de femmes actives dans le métier 14

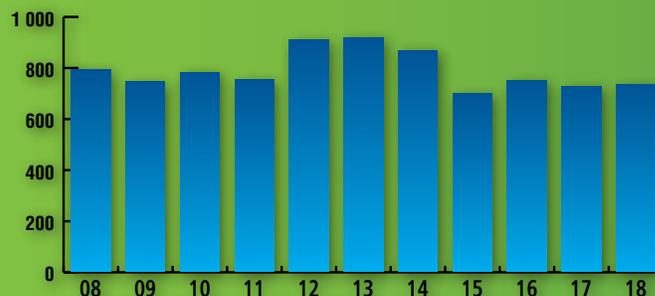
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Chaudronnier	74 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	72 %	25 %	3 %	114
Compagnon	46	12 %	57 %	31 %	618
Total des chaudronniers	43	22 %	52 %	26 %	732
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321